



Direction de la communication

Communiqué

Mardi 4 janvier 2022

## Avenue du maréchal Leclerc

### Reprise des travaux

Initiés en novembre dernier, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de l'avenue du maréchal Leclerc, reprennent le lundi 10 janvier. Dans la portion de voie concernée, comprise entre la rue Sully et le parc urbain, les équipes se relaieront pour creuser les tranchées jusqu'au 18 février, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Durant cette période, la circulation automobile sur l'avenue sera régulée par des alternats. Afin d'alléger le trafic automobile sur la zone du chantier, deux itinéraires de délestage sont conseillés, l'un par la rue Crochepierre dans le sens centre-ville/Agen, l'autre par la rue des Silos dans le sens Agen/centre-ville. L'accès aux commerces et le cheminement piéton seront bien maintenus et sécurisés.

Le stationnement sera quant à lui momentanément suspendu sur l'emprise d'avenue traitée, et rétabli au fur et à mesure de l'avancement des opérations. Il sera en revanche interdit dans la rue des Silos, de l'avenue du maréchal Leclerc à la rue Sully afin de faciliter le passage des bus.

A cette phase de travaux publics lourds, succédera celle, plus légère, des raccordements et des finitions diverses dont l'installation d'un éclairage à LED, alliant efficacité, esthétique et économies d'énergie. La livraison du chantier est prévue d'ici l'été 2022.

*Pour mémoire* : la Ville participe à hauteur de 200 000 euros à ce chantier, mené en partenariat avec Enedis et Territoire d'Énergie qui le financent à 60%.